

RARAY INFO

Le petit journal de notre commune



Numéro spécial
Conseil municipal

EDITO

Chères Rarétiennes, chers Rarétiens,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à sincèrement vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de mars dernier. Être élu pour représenter et servir Raray est, pour chacun d'entre nous, un honneur et une responsabilité que nous prenons très à cœur.

Depuis le mois de mars, le conseil municipal s'est réuni trois fois. Certains d'entre nous découvrent le fonctionnement de notre commune, et d'autres sont heureux de poursuivre le travail commencé il y a un ou plusieurs mandats. Les commissions ont été constituées et sont désormais en action.

Nous avons également pris toute notre place au sein de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO), dont la nouvelle gouvernance s'est installée le 23 avril dernier. Nous siégeons au bureau de la CCSSO et Raray est également représenté au conseil communautaire ainsi que dans les différentes commissions afin de suivre et participer aux dossiers de notre intercommunalité.

Nous avons à cœur d'y faire entendre notre voix - N'hésitez pas à nous solliciter et à nous faire part de vos idées afin de participer à l'amélioration des services aux habitants.

Et comme toujours à Raray, le sérieux du travail n'empêche pas la convivialité : la fête du village du 27 juin dernier en a été un bel exemple. Merci à tous ceux qui y ont contribué à la réussite de cette journée, et à chacun d'entre vous pour votre présence.

Enfin, c'est avec émotion que nous nous adressons une nouvelle fois à Jean-Marc, notre Maire sortant, qui aura accompli huit mandats au service de notre village, dont 5 en tant que Maire !

Son engagement, sa constance et son attachement profond à Raray ont façonné le village que nous connaissons et aimons aujourd'hui. Le travail qu'il a accompli, avec patience et conviction, constitue un socle solide sur lequel nous nous appuyons tous les jours. Qu'il en soit ici très sincèrement remercié.



Emmanuel de La Bédoyère
Maire de Raray

“Nous nous engageons au service de la commune avec la ferme volonté de préserver le cadre de vie et l'harmonie qui font la renommée du village.”

Le nouveau Conseil municipal

Réuni le samedi 21 mars 2026, Le nouveau Conseil municipal a élu son maire et ses deux adjoints pour les six années à venir. L'équipe « Pour Raray, dans la continuité et l'harmonie » paritaire hommes/femmes, est constituée de 13 membres, aux profils variés et représentant toutes les générations, de 18 à 75 ans.

Résultat du scrutin du 16 mars 2026

Participation : 86 votants sur 112 inscrits, soit 77 %. La liste unique « Pour Raray, dans la continuité et l'harmonie » a été élue avec 79 voix et constitue la totalité du Conseil municipal.

La 1ère Adjointe **Virginie Franchet** | Le 2ème Adjoint **Patrick Gheraert**

Liste des 13 élus

PARITAIRE ET DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE

Nom	Âge	Profession
BELGUERRAS Martine	75 ans	Ancien cadre
De La BÉDOYÈRE Emmanuel	46 ans	Chef d'entreprise / Agriculteur
De La BÉDOYÈRE Tatiana	51 ans	Thérapeute conjugal / familial
De La FOURNIÈRE Nicolas	64 ans	Chef d'entreprise
FANTUZ Céline	37 ans	Ostéopathe
FRANCHET Virginie	40 ans	Opératrice gestion transport
GHERAERT Patrick	63 ans	Assistant maîtrise d'ouvrage
GUILLAUME Daniel	69 ans	Ancien ouvrier
KOTLIAR Antoine	46 ans	Pilote de ligne
LAGACHE Bruno	70 ans	Retraité
LUC Léonie	18 ans	Étudiante
MC KAY Anne	60 ans	Avocat
SABY Valérie	60 ans	Agent d'accueil





Le maire

Élu par les membres du conseil municipal, il incarne l'État dans la commune et est le représentant des habitants.

Sous l'autorité du procureur, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire. Il est à la fois un décideur et un gestionnaire. Il agit chaque jour pour faire fonctionner la commune et améliorer la vie des habitants.

Son rôle se divise en plusieurs grandes missions, dont :

- Chef de l'administration communale
- Responsable du budget
- Garant de la sécurité et de l'ordre public.

Présentation de notre maire en quelques mots.

Notre maire a passé toute son enfance à Raray et a effectué sa scolarité à Senlis jusqu'en classe de sixième, avant de poursuivre ses études en internat.

Il a découvert très jeune les exigences et les joies des activités agricoles qu'il a observées et auxquelles il a participé pendant de nombreuses saisons.

Après des études de gestion à l'Université Paris Dauphine, il débute sa carrière professionnelle dans une banque d'affaires pendant 7 ans.

L'appel de la terre et des racines familiales s'est rapidement fait sentir et Emmanuel reprend l'exploitation agricole familiale en 2011 après avoir obtenu un BTS agricole. Il est associé de l'organisation Terres de La Borde dont le siège est situé au hameau de La Borde.

En 2013, Emmanuel se lance dans une double activité et crée les Cabanes des Grands Chênes au cœur du Domaine du Château de Raray. Ce projet est le début de l'aventure Coucoco Cabanes qui compte désormais 6 sites en France.

Depuis 2012, Emmanuel gère le domaine du Château de Raray, avec son père Jean-Marc, qui lui passe bien volontiers le relais !

Après 18 années en tant que conseiller municipal, il s'engage au service de la commune en tant que maire avec la ferme volonté de préserver le cadre de vie et l'harmonie qui font la réputation du village.

Emmanuel est marié avec Alice. Ils sont les parents de 3 enfants, Paul, Pamela et Samuel.





Commissions communales et organismes extérieurs

Pour assurer le bon fonctionnement de la commune, le Conseil municipal s'organise en commissions thématiques. Chaque élu y apporte ses compétences et son temps, sous la coordination du maire et des adjoints.

LES COMMISSIONS COMMUNALES		LES ORGANISMES EXTÉRIEURS	
- Budget, - Finances, - Impôts	Emmanuel de La Bédoyère, Virginie Franchet, Nicolas de La Fournière, Martine Belguerras, Daniel Guillaume, Anne McKay	PNR Parc Naturel Régional - Pays de France	Nicolas de La Fournière, Tatiana de La Bédoyère
- Travaux Bâtiments, - Entretien immeubles, - Gestion immobilière	Patrick Gheraert, Martine Belguerras, Virginie Franchet, Daniel Guillaume	SIBH Syndicat Intercommunal du Bassin d'Halatte	Daniel Guillaume, Antoine Kotliar
- Travaux publics, - Voirie, - Sécurité routière, - Espaces verts	Patrick Gheraert, Martine Belguerras, Virginie Franchet, Daniel Guillaume, Antoine Kotliar, Nicolas de La Fournière	SISN Syndicat Interdépartemental du Sage de la Nonette	Daniel Guillaume, Martine Belguerras
Communication	Martine Belguerras, Tatiana de La Bédoyère, Valérie Saby	SDIS 60 Service Départemental d'Incendie et de Secours	Virginie Franchet, Martine Belguerras, Valérie Saby
- Sécurité des biens et personnes, - Vidéo protection	Virginie Franchet, Patrick Ghéraert, Céline Fantuz		
Urbanisme	Virginie Franchet, Nicolas de La Fournière, Anne McKay, Daniel Guillaume, Patrick Gheraert, Tatiana de La Bédoyère, Valérie Saby	SEZEO Syndicats des Énergies de la Zone Est de l'Oise	Patrick Gheraert, Daniel Guillaume
Délégation du service public	Patrick Gheraert, Martine Belguerras, Daniel Guillaume	ADICO Association Départementale pour l'Information des Communes de l'Oise	Martine Belguerras, Virginie Franchet
Scolarité	Céline Fantuz Tatiana de La Bédoyère	SMOTHD Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit	Martine Belguerras, Céline Fantuz
- Culture, - Sport, - Loisirs	Céline Fantuz Martine Belguerras, Antoine Kotliar	AG2 Oise (ex-ADTO) Assistance à MO dans les projets	Patrick Gheraert, Céline Fantuz



COMPRENDRE L'INTERCOMMUNALITÉ

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS SUD OISE (CCSSO)

Raray ne fonctionne pas seule : comme la grande majorité des communes françaises, elle appartient à une intercommunalité, la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO), qui exerce certaines compétences à la place ou en complément de la commune. Comprendre son fonctionnement permet de mieux suivre les décisions qui concernent directement le quotidien des habitants.

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes au sein d'un même bassin de vie. Son objectif légal est d'associer des communes « au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ». Concrètement, certaines compétences sont transférées par les communes à l'intercommunalité, qui les exerce alors à leur place, avec son propre budget et son propre conseil d'élus.

LA CCSSO EN QUELQUES CHIFFRES

Création	1er janvier 2017 (fusion de deux anciennes communautés de communes)
Communes membres	17 communes, dont Raray
Population	Environ 25 900 habitants
Superficie	203,4 km ²
Siège	43 avenue Félix Louat, 60300 Senlis
Contact	03 44 99 08 60 — accueil@ccsso.fr — ccsso.fr

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La CCSSO repose sur trois instances principales :

- Le Conseil communautaire : il réunit les délégués désignés par chaque commune membre (un ou plusieurs représentants selon la population). C'est l'instance qui vote le budget et les grandes orientations.
- Le Bureau communautaire : composé du Président, des Vice-présidents et de l'ensemble des maires du territoire, il prépare les décisions soumises au Conseil communautaire et gère les affaires courantes.
- Les commissions thématiques : elles préparent les dossiers techniques (déchets, urbanisme, finances, développement durable, tourisme...) avant leur examen en Bureau ou en Conseil.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR VOUS ?

Être représenté dans ces instances permet à Raray de défendre ses projets, d'obtenir des financements et de participer aux décisions qui concernent les transports, les déchets, l'aménagement ou encore le développement économique.

LA NOUVELLE GOUVERNANCE DE LA CCSSO (MANDAT 2026-2032)

Le bureau de la CCSSO est composé d'un président, de vice-présidents et de conseillers communautaires représentant les 17 communes.

Alain Battaglia, maire de Pontarmé, a été élu Président de la CCSSO, succédant à Guillaume Maréchal.



Alain Battaglia
Président

*Maire de Pontarmé
Président de la Communauté
de Communes Senlis Sud Oise*



Pascale Mathiault
1^{re} Vice-Présidente

*Maire de Senlis
1^{ère} Vice-Présidente
en charge des finances, de l'aménagement
du territoire, de la planification,
de l'habitat et du centre aquatique*



Denis Lhoyer
2^e Vice-Président

*5^e Adjoint au Maire de Senlis
2^e Vice-Président en charge du
développement économique*



Christel Jaunet
3^e Vice-Présidente

*Maire d'Aumont-en-Halatte
3^e Vice-Présidente en charge de la gestion
de l'eau potable et de la GEMAPI (Gestion
des Milieux Aquatiques et Prévention des
Inondations)*



François Dumoulin
4^e Vice-Président

*Maire de Courteuil
4^e Vice-Président
en charge de la gestion
de l'assainissement*



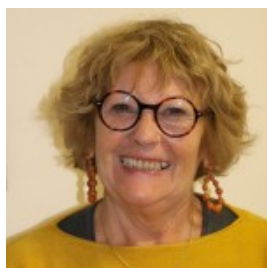
Sonia Hecquet
5^e Vice-Présidente

*Conseillère municipale de Senlis
5^e Vice-Présidente en charge de
l'attractivité du territoire, du
tourisme et du transport*



Dimitri Roland
6^e Vice-Président

*Maire de Barbery
6^e Vice-Président
en charge de la mutualisation*



Viviane Tondellier
7^e Vice-Présidente

*Maire de Rully
7^e Vice-Présidente
en charge de la communication*



Cécile Herbet
8^e Vice-Présidente

*Conseillère municipale de Fleurines
8^e Vice-Présidente
en charge de la mobilité et
des voies vertes*



Sarah Hingue
9^e Vice-Présidente
*Conseillère municipale de Senlis
 9e Vice-Présidente en charge de la
 transition écologique, de l'économie
 circulaire et de la gestion des
 déchets ménagers et assimilés*



Patrice Lainé
10^e Vice-Président
*Maire de Chamant
 10e Vice-Président en charge de
 l'accueil des gens du voyage et du CISPD
 (Conseil Intercommunal de Sécurité
 et de Prévention de la Délinquance)*



Stéphanie Lozano
11^e Vice-Présidente
*Maire de Mont-l'Évêque
 11e Vice-Présidente en charge
 de l'action sociale, de l'enfance,
 de la jeunesse et des solidarités*



Maya Estardier
Membre
*Maire de Fleurines
 Conseillère Communautaire
 Titulaire*



Emmanuel de La Bédoyère
Membre
*Maire de Raray
 Conseiller Communautaire
 Titulaire*



Laurent Blot
Membre
*Maire de Montépilloy
 Conseiller Communautaire
 Titulaire*



Bruno Sicard
Membre
*Maire de Borest
 Conseiller Communautaire
 Titulaire*



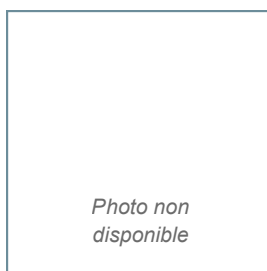
Bertrand Paigneau
Membre
*Maire de Montlognon
 Conseiller Communautaire
 Titulaire*



Maxime Acciai
Membre
*Maire de Brasseuse
 Conseiller Communautaire
 Titulaire*



Alexis Patria
Membre
*Maire de Fontaine-Chaalis
 Conseiller Communautaire
 Titulaire*



Carole Traca
Membre
*Maire de Thiers-sur-Thève
 Conseillère Communautaire
 Titulaire*



Jacques Delamare
Membre
*Maire de
 Villers-Saint-Frambourg-Ognon
 Conseiller Communautaire
 Titulaire*

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES PRINCIPALES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA CCSSO

- Collecte et traitement des déchets ménagers, économie circulaire.
- Eau et assainissement, dont l'assainissement non collectif (SPANC).
- Petite enfance : relais petite enfance, halte-garderie itinérante.
- Développement économique et attractivité du territoire (zones d'activités, soutien aux entreprises).
- Tourisme et valorisation du patrimoine.
- Transition écologique : climat, air, énergie, mobilité durable, biodiversité.
- Voies cyclables et grands projets structurants (centre aquatique, aire de grand passage).
- Solidarité et accès aux services publics, via le réseau France Services.

Certaines compétences, comme la mobilité (transports), restent en discussion entre les communes membres et n'ont pas encore été transférées à ce jour.

LE DÉTAIL DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Chaque commission rassemble des élus du Conseil communautaire et des conseillers municipaux volontaires de toutes les communes membres. Voici leur rôle précis :

Transition écologique et Environnement

Accompagne les actions engagées par la collectivité pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques du territoire : gestion des déchets, politique énergétique, suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), mobilités durables et intermodalité. Elle sensibilise aussi les habitants et acteurs locaux aux transitions écologiques.

REPRÉSENTANTS POUR RARAY / TITULAIRE – DANIEL GUILLAUME / SUPPLÉANT – TATIANA DE LA BÉDOYÈRE

Développement économique et attractivité du territoire

Accompagne les politiques favorisant le dynamisme et le rayonnement du territoire : développement économique, attractivité, tourisme, mais aussi aménagement du territoire, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et politiques de l'habitat.

REPRÉSENTANTS POUR RARAY / TITULAIRE – EMMANUEL DE LA BÉDOYÈRE / SUPPLÉANT – PATRICK GHERAERT

Finances et Prospective

Assure le suivi et l'analyse des orientations financières de la CCSSO afin de garantir une gestion équilibrée et durable des ressources communautaires : préparation budgétaire, politique d'emprunt, recherche de financements et de subventions, programmation des investissements.

REPRÉSENTANTS POUR RARAY / TITULAIRE – VIRGINIE FRANCHET / SUPPLÉANT – EMMANUEL DE LA BÉDOYÈRE

Projets structurants

Examine les projets majeurs portés par la collectivité, depuis leur conception jusqu'au suivi des travaux : centre aquatique, terrains familiaux locatifs, Aire de Grand Passage et voies cyclables.

REPRÉSENTANTS POUR RARAY / TITULAIRE – VALÉRIE SABY / SUPPLÉANT – ANTOINE KOTLIAR

Action sociale, jeunesse et solidarités

Veille à maintenir des services de proximité à chaque étape de la vie : Relais Petite Enfance, Halte-Garderie itinérante, et coordination de la Maison France Services itinérante pour faciliter l'accès aux démarches administratives sur tout le territoire.

REPRÉSENTANTS POUR RARAY / TITULAIRE – CÉLINE FANTUZ / SUPPLÉANT – TATIANA DE LA BÉDOYÈRE

Eau et Assainissement

Suit la gestion des services d'eau potable et d'assainissement : qualité des réseaux, continuité du service, préservation de la ressource en eau, et suivi des travaux d'amélioration des infrastructures.

REPRÉSENTANTS POUR RARAY / TITULAIRE – PATRICK GHERAERT / SUPPLÉANT – MARTINE BELGUERRAS

Bon à savoir

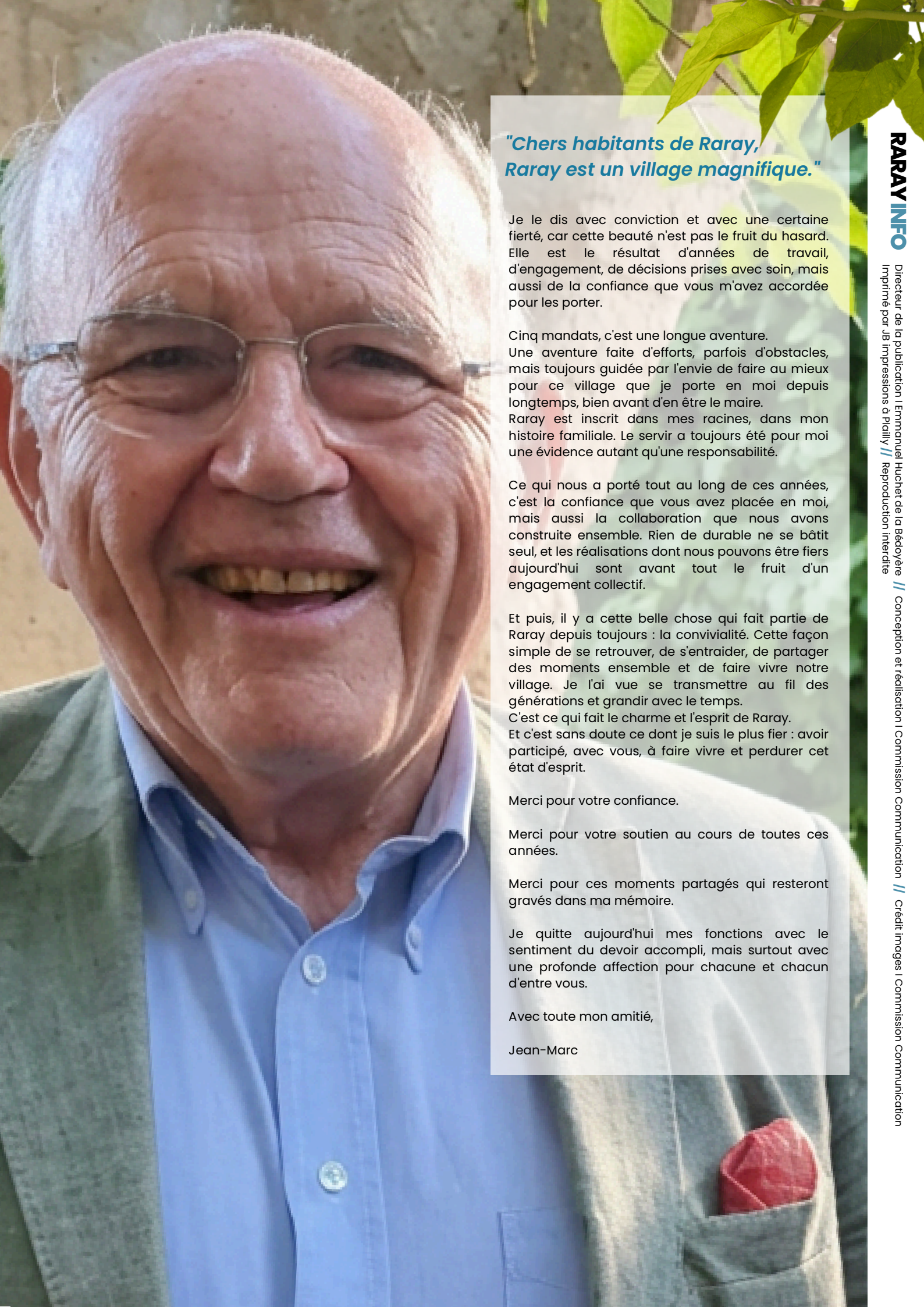
Les comptes rendus des Conseils communautaires (procès-verbaux et délibérations) sont publics et consultables sur le site ccso.fr, rubrique « L'institution ». C'est le meilleur moyen de suivre, dans le détail, les décisions qui engagent l'avenir du territoire et de Raray.

Fête du village

RARAY

Un grand merci à l'association "Fêtes et Loisirs" et
à tous les habitants qui font vivre notre village.





**"Chers habitants de Raray,
Raray est un village magnifique."**

Je le dis avec conviction et avec une certaine fierté, car cette beauté n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'années de travail, d'engagement, de décisions prises avec soin, mais aussi de la confiance que vous m'avez accordée pour les porter.

Cinq mandats, c'est une longue aventure. Une aventure faite d'efforts, parfois d'obstacles, mais toujours guidée par l'envie de faire au mieux pour ce village que je porte en moi depuis longtemps, bien avant d'en être le maire. Raray est inscrit dans mes racines, dans mon histoire familiale. Le servir a toujours été pour moi une évidence autant qu'une responsabilité.

Ce qui nous a porté tout au long de ces années, c'est la confiance que vous avez placée en moi, mais aussi la collaboration que nous avons construite ensemble. Rien de durable ne se bâtit seul, et les réalisations dont nous pouvons être fiers aujourd'hui sont avant tout le fruit d'un engagement collectif.

Et puis, il y a cette belle chose qui fait partie de Raray depuis toujours : la convivialité. Cette façon simple de se retrouver, de s'entraider, de partager des moments ensemble et de faire vivre notre village. Je l'ai vue se transmettre au fil des générations et grandir avec le temps. C'est ce qui fait le charme et l'esprit de Raray. Et c'est sans doute ce dont je suis le plus fier : avoir participé, avec vous, à faire vivre et perdurer cet état d'esprit.

Merci pour votre confiance.

Merci pour votre soutien au cours de toutes ces années.

Merci pour ces moments partagés qui resteront gravés dans ma mémoire.

Je quitte aujourd'hui mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli, mais surtout avec une profonde affection pour chacune et chacun d'entre vous.

Avec toute mon amitié,

Jean-Marc